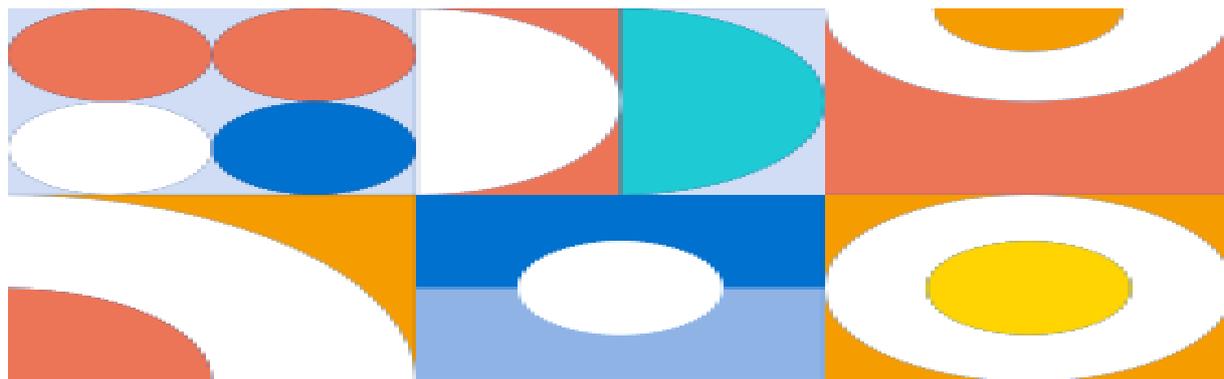




Au service de notre protection sociale



A la une





Le service Cesu Avance immédiate de votre crédit d'impôt

Particuliers employeurs : dès à présent, activez le Cesu Avance immédiate

En tant que particulier employeur, vous pouvez activer le nouveau service **Cesu Avance immédiate** mis en place par l'Urssaf. Votre **crédit d'impôt est alors automatiquement déduit de vos dépenses** pour l'emploi de votre salarié à domicile : seul le reste à charge vous est prélevé.

[Découvrir le Cesu Avance immédiate](#) >

Pour en bénéficier, 2 étapes :

1. Vous activez avec votre salarié le service **Cesu +** qui vous permet de confier à l'Urssaf l'ensemble du processus de rémunération de votre salarié.

[Plus d'informations sur le Cesu +](#) >

2. Vous activez le **Cesu Avance immédiate** depuis la rubrique "Mon avantage fiscal" de votre tableau de bord.
Attention : l'activation du Cesu Avance immédiate n'est pas automatique après l'activation du Cesu +.



L'Urssaf vous Accompagne

SALON DES SENIORS

23 - 26
MARS
2022

PARIS
PORTE DE
VERSAILLES

L'Urssaf service Cesu présente sur le salon des seniors

Le salon des seniors se tiendra du **23 au 26 mars** prochains à Paris, Porte de Versailles, hall 5.2-5.3. Les équipes de l'Urssaf service Cesu seront présentes pour répondre à vos questions. Retrouvez nos experts dans l'univers « Mes droits, Ma retraite, Mon patrimoine ».

Vous souhaitez découvrir le service Avance immédiate de l'Urssaf ? L'Urssaf service Cesu organise une conférence dédiée vendredi 25 mars de 12h30 à 13h15, salle Artémis.

Nos experts vous présenteront le fonctionnement et les avantages de l'Avance immédiate pour les particuliers employeurs et les clients d'organismes de services à la personne.

[S'inscrire au salon des seniors 2022](#) >

Sur le terrain

Quelles modalités de congés payés pour les salariés de parents employeurs ?

Avec l'entrée en vigueur de la **convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile** le 1^{er} janvier 2022, les modalités de prise des congés payés des assistants maternels et gardes d'enfants à domicile ont évolué.

En savoir plus sur la prise des congés payés, leur déclaration ou encore leur rémunération



Convention collective

Congés payés

L'Actualité de nos partenaires



Simplifiez et sécurisez votre connexion grâce à FranceConnect

Se connecter à son tableau de bord Cesu ou Pajemploi grâce à ses identifiants impots.gouv.fr, La Poste ou Ameli ? C'est possible grâce à **FranceConnect, le dispositif sécurisé d'authentification des particuliers proposé par l'État** qui facilite l'accès au service en ligne.

Découvrir FranceConnect >

Découvrez Mon Espace Santé

Mon Espace Santé remplace désormais le Dossier médical partagé (DMP). Ce nouveau service numérique est proposé par L'Assurance Maladie et le ministère de la Santé.

Il s'agit d'un espace personnel et sécurisé qui permet de stocker

ses informations médicales et de les partager avec des professionnels de santé.

[En savoir plus sur Mon Espace Santé >](#)

[Activer Mon Espace Santé >](#)

Le saviez-vous ?

2 961 209

c'est le nombre de particuliers employeurs qui ont déclaré un salarié en 2021.